Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

1

Intervention de S.E.M. Omar HILALE
Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc

Examen du Japon au titre du second cycle de
l'Examen Périodique Universel

Genève, 24 octobre 2012

Madame la Présidente,

Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation du Japon et la féliciter pour la présentation de son second rapport national au titre de l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation félicite le Japon pour son ouverture et son interaction constructive avec ce mécanisme et pour l'intérêt aux recommandations formulées à son attention, comme en témoigne sa présentation, à mi-parcours, de l'état d'avancement et de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations en 2011.

Le Japon déploie des efforts louables et se prévaut de bonnes pratiques en matière de promotion et de protection des droits de l'homme notamment en ce qui concerne les garanties dans le cadre des procédures pénales, de l'égalité entre les sexes, de la lutte contre la traite des personnes, et de protection des droits de l'homme dans le cadre d'Internet.

Le Maroc relève avec satisfaction que le Japon a procédé à la ratification de la Convention internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ou involontaires et que des initiatives sont prises en perspective de la ratification d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Le Maroc salue également la contribution du Japon à l'action menée par le Conseil et apprécie l'initiative prise par la délégation japonaise sur les question de la lutte contre la discrimination à l'égard des lépreux. Nous encourageons le Japon à poursuivre ses efforts concernant cette thématique et souhaiterions connaitre quelles sont les actions futures envisagées dans ce cadre.

Le Japon a pris la décision de mettre en place d'une commission des droits de l'homme, en tant qu' institution nationale chargée des droits de l'homme et à ce propos, nous souhaiterions connaître les mesures qui sont envisagées pour garantir l'indépendance de cette institution.

Je vous remercie Madame la Présidente